

La qualification et les expériences professionnelles constituent un atout essentiel pour la réussite de l'entreprise. Elles permettent de relever les défis de l'agriculture dans le contexte européen, mondial. Le stage en exploitation est une façon concrète de compléter le savoir-faire du futur chef d'exploitation.

Un stage personnalisé

En fonction de ses expériences, de ses goûts et de son projet professionnel, le futur chef d'entreprise participe activement :

- aux choix de l'exploitation qui va l'accueillir ;
- à la définition des objectifs du stage.

Un stage en exploitation, pour quoi faire ?

Le stage est basé sur la prise de conscience et maîtrise de toutes les facettes du métier d'agriculteur, il enrichit l'expérience professionnelle du candidat en parcours à l'installation sur la fonction de responsable d'exploitation agricole.

Dans ce contexte, il pourra, en situation réelle, par l'observation et l'analyse des éléments constitutifs de l'exploitation :

- appréhender de manière concrète les éléments techniques, économiques, politiques et culturels agissant sur une exploitation ;
- collaborer à la conduite de l'exploitation ;
- s'initier à l'élaboration des décisions ;
- confirmer et renforcer ses savoir-faire ;
- développer ses aptitudes relationnelles.

Un stage en exploitation, comment le mettre en œuvre ?

Les stages en exploitation ont une durée minimale de 1 mois, soit 22 jours de présence sur l'exploitation, et une durée maximale de 6 mois. Il s'effectue chez un exploitant (maître exploitant) sélectionné pour son expérience et sa capacité à transmettre son métier.

Le stage peut s'effectuer sur une ou plusieurs périodes en fonction de la durée et des objectifs retenus.

Lors de l'élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé, les coordonnées du conseiller en charge des stages en exploitation sont fournies. Il a pour mission de :

- proposer un ou plusieurs maîtres exploitants ;
- rédiger les conventions de stage ;
- indiquer les démarches à faire ainsi que les pièces à fournir ;
- répondre aux questions concernant ce stage ;
- mettre en place un suivi du stage ainsi que son évaluation.

Contacts :

Calvados : 02 31 70 25 37

Eure : 02 32 28 73 84

Manche : 02 33 06 46 99

Orne : 02 33 31 49 05

Seine-Maritime : 02 35 12 50 90